

# AUTEUIL-LE-ROI

BULLETIN MUNICIPAL

N°113  
Novembre 2010

Vide greniers  
du 3 octobre 2010



# Agenda 2010-11

## EN DÉCEMBRE

le samedi 4 décembre

**Marché de Noël et Téléthon  
à la Salle des Fêtes**

le samedi 11 décembre

**Noël des enfants  
d'Auteuil-le-Roi  
à la Salle des Fêtes**

## EN JANVIER

le samedi 15 janvier

**Cérémonie des vœux  
à la Salle des Fêtes**

## EN FÉVRIER

le samedi 5 février

**Concert de Jazz  
à la Salle des Fêtes**

## EN MARS

le samedi 5 mars

**Mardi gras  
à la Salle des Fêtes**

**du 25 au 27 mars  
Rencontres théâtrales  
des Yvelines  
à la Salle des Fêtes**

## Sommaire

- 4 Dossier pratique
- 6 Compte-rendus
- 8 Vie au village
- 17 École
- 19 Associations
- 26 Séniors
- 28 Agenda
- 29 Lecture
- 30 Calendrier
- 31 Informations

## MANIFESTATIONS 2011

### CALENDRIER DES

| Dates             | Organisateurs               | Manifestations               | Sites             |
|-------------------|-----------------------------|------------------------------|-------------------|
| 15 janvier        | Mairie                      | Vœux du Maire                | Salle des Fêtes   |
| 15 janvier        | Boxe Française              | Galette des Rois             | Salle des Fêtes   |
| 16 janvier        | Comité des Fêtes            | Thé dansant                  | Salle des Fêtes   |
| 22 janvier        | L'Arpent de Bacchus         | Repas de la Saint Vincent    | Salle des Fêtes   |
| 05 février        | Comité des Fêtes            | Soirée Jazz                  | Salle des Fêtes   |
| 05 mars           | Mairie                      | Mardi Gras                   | Salle des Fêtes   |
| 19 mars           | Comité des Fêtes            | Soirée à thème               | Salle des Fêtes   |
| 21 mars           | Club de Loisirs Auteuillois | Déjeuner annuel              | Salle des Fêtes   |
| 25 / 26 / 27 mars | Mairie                      | Rencontres théâtre amateur   | Salle des Fêtes   |
| 26 mars           | L'Arpent de Bacchus         | Taille du vignoble           | Vignes            |
| 10 avril          | C' dans l'Air               | Tournoi de pétanque          | Stade             |
| 23 avril          | L'Arpent de Bacchus         | Mise en bouteille            | Cave / mairie     |
| 25 avril          | Mairie                      | Chasse à l'œuf               | Parc de la Mairie |
| 30 avril          | Caisse des Écoles           | Carnaval                     | École             |
| 08 mai            | Mairie                      | Cérémonie du 8 mai           | Monument          |
| 22 mai            | Comité des Fêtes            | Exposition artisanale        | Salle des Fêtes   |
| 19 juin           | C dans l'Air                | Randoraid                    | Stade             |
| 25 juin           | Comité des Fêtes            | Kermesse                     | École             |
| 25 / 26 juin      | Avenir Sportif Auteuillois  | Tournoi de la Pentecôte      | Stade             |
| 17 septembre      | Mairie                      | Pèlerinage Saint-Sanctin     | Chapelle          |
| 11 novembre       | Mairie                      | Commémoration de l'Armistice | Monument          |
| 18 novembre       | L'Arpent de Bacchus         | Beaujolais nouveau           | Salle des Fêtes   |
| 19 novembre       | Avenir Sportif Auteuillois  | Soirée annuelle              | Salle des Fêtes   |
| 26 novembre       | L'Arpent de Bacchus         | Étiquetage cuvée 2010        | Cave / Mairie     |
| 26 novembre       | Union Nationale Combattants | Repas                        | Salle des Fêtes   |
| 03 décembre       | Éparchie                    | Soirée dansante              | Salle des Fêtes   |
| 9 décembre        | L'Arpent de Bacchus         | Distribution Cuvée 2010      | Cave / Mairie     |
| 10 décembre       | Comité des Fêtes            | Noël des enfants             | Salle des Fêtes   |

Madame, Monsieur,

Placée sous le signe de la reprise de la scolarité de nos enfants et de la vie associative, la rentrée 2010 - 2011 a été une réussite.

Les effectifs de notre école Sully ont permis le maintien de quatre classes avec une moyenne d'élèves par classe adaptée pour suivre une scolarité dans de bonnes conditions.

Mme Gwénaëlle CHENILLEAU, notre nouvelle directrice, a organisé les élections des représentants des parents d'élèves, et le premier Conseil d'école confirme que tout va bien.



Cette rentrée harmonieuse a été rendue possible grâce à l'investissement de tous, des enseignants, des parents et de l'ensemble des employés communaux que je remercie.

En ce qui concerne les associations, elles ont pu faire leur plein d'adhésions lors du Forum Intercommunal organisé cette année sur notre commune le 11 septembre 2010, où chacune et chacun a pu trouver l'activité de son choix.

Sur Auteuil-le-Roi, en plus des onze associations déjà présentes, la nouvelle association « L'oiseau Lire » offre depuis le 9 octobre 2010 les plaisirs de la lecture. En effet, vous pouvez profiter d'une bibliothèque aménagée au premier étage du bâtiment communal situé au 5 rue du Rû d'Orme.

Je salue l'engagement des membres de cette nouvelle association.

Un autre temps fort a été la réouverture du « Relais d'Auteuil », notre commerce de proximité, lors de la journée « Portes ouvertes » le samedi 6 novembre dernier. Au nom de tous les Auteuillois, je souhaite la bienvenue à Edith et Jérôme PICHAFROY et leur fils, et prospérité dans cette activité commerciale qui va nous apporter de nouveaux services, facilitant ainsi la vie au quotidien.

Sur un plan travaux, après l'enfouissement des réseaux qui ouvre une perspective dégagée de la Grande Rue, la rénovation de la chaussée et des trottoirs aura lieu de mai à août 2011.

En concertation avec les riverains, il a été envisagé de créer des places de stationnement de véhicules en alternance des deux côtés, et ce pour amener les automobilistes à rouler plus prudemment. Une simulation amovible de ces emplacements sera effectuée sur le premier trimestre 2011, afin de parfaire l'implantation définitive de ces places.

Sur un plan sécuritaire, vous avez pu constater la mise en conformité des panneaux de limitation de vitesse à 30 Km/h sur l'ensemble de la Grande Rue. Pour la sécurité de tous et le confort des riverains, j'invite tous les automobilistes à respecter cette limitation de vitesse.

Comme vous avez pu le lire, beaucoup de communication a été faite sur ce sujet, car la prévention est préférable à la répression. Toutefois, je vous informe que dans les semaines à venir la Gendarmerie prévoit d'effectuer des contrôles radar.

Sur un plan administratif, notre PLU, quel que peu retardé par les nouvelles mesures du « Grenelle II », continue d'avancer, et le projet de PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) vous sera présenté lors d'une réunion de concertation prévue le samedi 22 janvier 2011 de 10h à 12h à la Salle des Fêtes.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, et vous donne rendez-vous le samedi 15 janvier 2011 à 12h pour vous présenter mes vœux.

Philippe Heurtevent, Maire d'Auteuil-le-Roi

# Plantation et élagage

## Point sur l'élagage

**Les articles 671, 672 et 673 du Code Civil édictent les règles dans ce domaine.**

Les arbres, les branches et les racines qui avancent dans le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies à la diligence des propriétaires. Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement ne fasse aucune saillie sur celles-ci.

À défaut d'exécution de ces prescriptions par les propriétaires riverains ou leur représentant, les opérations d'élagage des arbres, haies ou racines seront effectuées d'office, après une mise en demeure par lettre recommandée non suivie d'effet, à la diligence du Maire, et aux frais des propriétaires.

Distance des plantations vis-à-vis du domaine public : 0,50 m pour les arbustes de moins de 2 m et 2 m pour les arbres de développement de plus de 2 m. Pour ces arbres, une distance de 5 m est souhaitable.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

## En présence d'un mur :

- Mur mitoyen, la distance est mesurée à partir du milieu du mur.
- Mur appartenant au voisin, distance à partir de la face du mur qui donne chez vous.
- Mur vous appartenant, distance à partir de la face du mur orienté vers le voisin.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

### Attention

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier.

Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

## Obligations d'entretien et d'élagage

1. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.
2. Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice. (Droit qui ne se perd jamais - Cassation civile 17

septembre 1975) même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre. (Cassation civile, 16 janvier 1991. Chambre 3).

3. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

4. L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice. (Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989)

### Attention

Vos plantations peuvent occasionner des troubles anormaux sur les terrains voisins et vos voisins sont en droit d'exiger de faire cesser ces troubles et de demander des indemnités pour les préjudices subis, même dans le cas où vous avez respecté les distances de plantation.

Exemples pouvant être considérés comme troubles anormaux ou excessifs :

- Les racines d'arbres qui détériorent les revêtements de sol du voisin, son chemin d'accès.
- Les feuilles qui provoquent des nuisances : gouttières, canalisations bouchées.
- Les pertes continues d'ensoleillement tout au long de l'année causées par des arbres persistants.

Comme chaque année les sacs à déchets verts vous seront distribués par la commune en début d'année prochaine.

Les dates de distribution vous seront communiquées par flash info.

## Les plantations le long des voies publiques

Elles dépendent des arrêtés communaux ou préfectoraux.

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

### En bordure d'un chemin rural ou vicinal

La limitation est fixée par le Maire ou par les usages locaux.

Si rien n'est prévu, vous êtes libre de planter en limite, à condition de respecter la visibilité et d'élaguer régulièrement les plantations. - article 18 du décret du 18 septembre 1969.

### Dans les virages.

Côté intérieur, les arbres plantés à moins de 4 m du bord ne doivent pas dépasser 3 m de hauteur, sur une longueur de 30 m de chaque côté de la courbe.

- Les arbres à moins de 4 m du bord ne peuvent dépasser la hauteur de 3 m sur une longueur de 30 m des deux côtés de la courbe. Article de référence sur les plantations art.671, s'il n'y a pas d'usages locaux.

### Chemin départemental ou une voie communale

Un retrait minimum de 0,50 m à partir de l'alignement.

### Route nationale ou départementale distance imposées.

Sauf arrêté préfectoral ou règlement de voirie :

- 6 m pour les arbres
- 2 m pour les haies.

### Terrain communal (non loué), cours d'eau (non navigable)

- aucune limitation de distance.

### À un carrefour

- Les arbres ne doivent pas dépasser la hauteur de 3 m dans un rayon de 50 m à partir du centre du carrefour.

- Les haies ne doivent pas dépasser la hauteur de 1 m par rapport au niveau de la chaussée et sur une longueur de 50 m à partir du centre du carrefour.

### En présence de ligne EDF

Prévoir large pour ne pas avoir de problème :

Toute plantation doit être au minimum à 3 m d'un pylône ou d'une ligne électrique qui longe la voie publique si l'arbre ne dépasse pas 7 m. Au-delà de cette taille, rajouter 1 m de retrait par mètre de hauteur d'arbre supplémentaire.

Si la ligne est sur la voie publique, l'élagage est à votre charge.

Si la ligne traverse votre propriété, c'est à EDF de l'effectuer à sa charge.

## Débroussaillage

### Article 322-3 du Code forestier

Dans les zones boisées à risques, en principe obligatoire pour les terrains, dont vous êtes le propriétaire.

Aux abords des constructions de toutes natures sur un périmètre de 50 m qui peut être porté à 100 m par décision du Maire.

Dans les zones urbaines délimitées par les POS Plans d'occupation des sols, il en va de même.

Dans le cas d'une mise en demeure par le Maire, passé le délai de 2 mois, le Maire peut faire procéder à l'exécution à vos frais de ces travaux.

**DERNIER PASSAGE  
DU RAMASSAGE  
DES DECHETS VERTS  
Lundi 13 décembre 2010**

# Conseils Municipaux

## Séance du 30 avril 2010

Le Conseil Municipal a validé l'adhésion de la commune au groupement de commandes du CIG pour la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ainsi que la dématérialisation de la comptabilité publique.

Le Conseil Municipal a attribué le marché d'enfouissement des réseaux du 13 Grande Rue au Rond Point RD76 à la société SPAC.

Suite aux démissions de MM. ROBINEAU et GRAVIS, le Conseil Municipal a procédé aux réaffectations de leurs représentations aux seins des commissions communales et des syndicats intercommunaux.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas verser au titre de l'exercice 2009 l'indemnité de conseil à Madame le Receveur, Comptable du Trésor.

Le Conseil Municipal a voté le lancement de la recherche de nouveaux gérants en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles.

Il a également retenu l'entreprise EUROVIA pour procéder aux réparations de chaussées suite aux intempéries de l'hiver dernier.

## Séance du 27 mai 2010

Le Conseil Municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de voirie entre le 13 Grande Rue et le Rond Point de la route de Montfort au bureau d'études JSI.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le principe d'offrir un service de crèche aux Auteuillois.

Et il a refusé majoritairement l'adhésion de la commune à la future crèche intercommunale située à Thoiry organisée en SIVU.

Le Conseil Municipal a accepté de renouveler la convention de service avec la société SACPA pour la gestion des animaux errants sur la commune, chats blessés comme chiens perdus.

M. le Maire a été autorisé à signer la convention d'adhésion au centre de loisirs entre la commune d'Auteuil-le-Roi et la Société Populaire pour l'accueil des enfants en juillet 2010.

## Séance du 18 juin 2010

Le Conseil Municipal a voté la régularisation de la servitude de passage du 2 rue de l'Église.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, afin de conserver les quatre classes ouvertes à Auteuil-le-Roi, la gratuité de la scolarisation des élèves extérieurs à la commune, jusqu'à un effectif global pour la rentrée scolaire 2010-2011 ne dépassant pas 85 enfants.

Après avoir entendu l'exposé des décisions modificatives des chapitres 011, 012, 65, 67, 77, 041, 21, D001 et 23, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de les voter.

## Séance du 22 juillet 2010

Le Conseil Municipal a voté le rapport annuel du S.I.R.Y.A.E sur le prix et la qualité de l'eau potable pour l'exercice 2009.

Le Conseil Municipal a retenu la candidature de M. et Mme PICHAFFROY en qualité de nouveaux gérants du Relais d'Auteuil et a autorisé M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité la régularisation des indemnités des frais de déplacements.

## Séance du 30 septembre 2010

Considérant que le ramassage et le traitement des ordures ménagères sont réalisées par un contrat individuel, le Conseil Municipal a décidé d'exonérer la

SCI le Poste Blanc de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2011.

À la demande de la Perception, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire, pour la durée de son mandat : d'une part à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, dans la limite de 4000 € H.T., qui peuvent être passés sans formalité préalable en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget ; d'autre part, à encaisser toute recette exceptionnelle non inscrite au budget primitif.

Le Conseil Municipal a accepté le rapport annuel du SIAB sur le prix et la qualité de l'assainissement pour l'année 2009.

Le Conseil Municipal a confié la sécurisation du cheminement piéton emprunté par les enfants de l'École Sully à la salle des Fêtes communale à la société AB MARQUAGE.

Le Conseil Municipal a décidé la mise en vigueur d'un tarif particulier du repas de la cantine scolaire pour les demi-pensionnaires extérieurs, à savoir 4,90€ pour les permanents extérieurs et 5,70€ pour les occasionnels extérieurs pour l'année scolaire 2010/2011.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'effectuer la régularisation budgétaire pour une valeur totale de 8,22 € sur le budget du Commerce.

Le Conseil Municipal a approuvé la convention d'occupation du « Relais d'Auteuil » sis 34 Grande Rue à Auteuil-le-Roi liant la commune et la SARL PICHAFFROY.

Le Conseil Municipal a voté la décision modificative suivante sur le budget communal :

| DÉSIGNATION                                       | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| Chapitre 001<br>D001 Dotations aux amortissements | -                              | + 9526,11 €                      |
| Chapitre 23<br>2315 op° 53 Immos en cours         | - 9526,11 €                    | -                                |
| Chapitre 66<br>66111 Intérêts des emprunts        | -                              | + 4,16 €                         |
| Chapitre 011<br>61522 Entretien de bâtiments      | - 4,16 €                       | -                                |

Le Conseil Municipal a voté la décision modificative suivante sur le budget du commerce :

| DÉSIGNATION                              | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|--|--------------------------------|----------------------------------|
| <b>Chapitre 65</b>                       |                                |                                  |
| 658 Charges diverses de gestion courante | -                              | + 0,16 €                         |
| <b>Chapitre 011</b>                      |                                |                                  |
| 60632 Fourniture de petit équipement     | - 0,16 €                       | -                                |

## Séance du 28 octobre 2010

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité le retrait de la commune de Berchères-sur-Vesgre du Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au contrat d'assurance groupe (2011-2014) et jusqu'au 31 décembre 2014.

Le Conseil Municipal a donné à l'unanimité un avis favorable à l'adhésion de la commune d'Argenteuil au CIG de la Grande Couronne.

Après débat, le Conseil Municipal a décidé, 9 voix POUR (M. HEURTEVENT, M. PELISSIER, Mme MONTEIRO, M. DELPECH, Mme DEPOUX, Mme DESCLAUX-CURNIÉ, M. CAPELLE, M. MEIGNAN, Mme BRÜGGEMANN et 4 ABSTENTIONS (Mme CHAVILLON, Mme VANDERVOORT, M. BLONDEAU, M. PETITEAU), l'avancement de grade de Mesdames VAISSIERE et BASMAISON.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, a autorisé M. le Maire à lancer l'étude du futur contrat rural ainsi qu'à solliciter les services du Conseil Général des Yvelines et du Conseil Régional d'Île-de-France.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de voter les décisions modificatives du chapitre 20 : immobilisations corporelles.

Après avoir entendu l'exposé des décisions modificatives du chapitre 21 : immobilisations incorporelles, le Conseil Municipal vote 12 voix POUR (M. HEURTEVENT, M. PELISSIER, Mme CHAVILLON, Mme VANDERVOORT, Mme MONTEIRO, M. DELPECH, Mme DEPOUX, M. CAPELLE, M. PETITEAU, M. MEIGNAN, Mme BRÜGGEMANN, M. BLONDEAU) et 1 voix ABSTENTION (Mme DESCLAUX-CURNIÉ).

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de voter les décisions modificatives du chapitre 23 : immobilisations en cours.

| DÉSIGNATION   | Diminution sur crédits ouverts | Augmentation sur crédits ouverts |
|---|--------------------------------|----------------------------------|
| <b>Dépenses d'investissement</b>                    |                                |                                  |
| Chap 20 - 2033 Op 52 Frais d'insertion              |                                | + 307,31 €                       |
| Chap 21 - 2158 ONA - Autres matériels et outillages |                                | + 3900,00 €                      |
| Chap 21 - 2188 ONA - Autres immo corporelles        |                                | + 900,00 €                       |
| Chap 23 - 2313 ONA - Immos en cours constructions   |                                | + 1076,40 €                      |
| Chap 23 - 2315 ONA - Immos en cours inst. techn.    |                                | + 1495,00 €                      |
| Chap 21 - 2135 Op 55 Aménagement Parc Mairie        | - 2500,00 €                    |                                  |
| Chap 21 - 2135 ONA - Installations générales        | - 600,00 €                     |                                  |
| Chap 21 - 2184 ONA - Mobilier                       | - 1700,00 €                    |                                  |
| Chap 23 - 2315 op 52 Enfouissement réseaux 2010     | - 2878,71 €                    |                                  |
| <b>Total</b>  | <b>- 7678,71 €</b>             | <b>+ 7678,71 €</b>               |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le lancement de l'étude de la création d'une micro-crèche à Auteuil-le-Roi.

En réaction au tract reçu dernièrement dans les boîtes aux lettres du village, M. le Maire souhaite faire le communiqué suivant :

« Un tract a été distribué sur le village pour lequel je n'utiliserai aucun qualificatif.

Je sais que nos administrés n'apprécient pas la polémique.

Je ne rentrerai donc pas dans cette démarche.

Des réponses ont déjà été apportées soit verbalement (vœux 2010) soit par écrit

(flash info et bulletins municipaux) aux différents points soulevés dans ce tract.

Dans une approche responsable et respectueuse, j'invite tous les membres du Conseil qui seraient interpellés sur ce document, à proposer aux Auteuillois qui souhaiteraient des compléments d'information à venir en mairie, consulter en toute transparence les dossiers évoqués ainsi que le budget de la commune.

En ce qui me concerne, je recevrai sur rendez-vous tout Auteuillois qui en fera la demande ».

## Cérémonie du 11 novembre

À la demande du Président de la République, le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, a construit un programme commémoratif qui vise à exprimer **la reconnaissance de notre pays** à l'ensemble des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale 39-45, quels que soient leurs origines, leur lieu de résidence et les unités au sein desquelles ils ont combattu.

Aujourd'hui, ces anciens combattants représentent 250 000 individus. L'État a voulu que soit remis à chacun d'entre eux un **diplôme d'honneur**. Pour que l'évènement gagne tout son sens, le Secrétaire d'Etat a décidé, en collaboration avec l'Association des Maires de France, que les maires remettent eux-mêmes ce diplôme aux personnes concernées dans leur commune.

En procédant ainsi, il a été souhaité que les anciens combattants, mais aussi leurs descendants, leurs voisins, ceux qui les connaissent dans leur village, se sentent impliqués dans **une démarche collective de mémoire** qui ne laisse personne de côté.

En ce 11 novembre 2010, M. le Maire a donc remis ces diplômes d'honneur à MM. Pierre HAMON et Louis NIVANEN et prononcé les discours repris intégralement ci-dessous.

### M. Louis NIVANEN

« Vous êtes né à LANDAUL (Morbihan) le 13 mai 1927.

À la déclaration de la guerre le 2 septembre 1939, vous avez un peu plus de 12 ans.

La guerre, vous en aviez entendu un peu parler par votre père qui avait fait celle de 14-18, pendant laquelle il avait été fait prisonnier. La « der des ders » comme disaient les anciens, et voilà que votre jeunesse est volée par l'envahisseur.

Vous vivez mal la présence de l'occupant allemand et à l'âge de 16 ans, vous prenez le maquis avec 14 autres jeunes de votre génération. Lors de faits d'armes contre un char ennemi que vous



faites exploser, un autre char riposte et 4 de vos camarades sont tués.

Le 7 août 1944, vous décidez de vous engager dans l'armée française, mais comme vous avez tout juste 17 ans, il vous faut la signature de votre père. Comme il lui est impossible de cautionner votre choix, un ami signera à sa place.

Vous intégrez le 134<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Chartres placé sous le commandement du G<sup>al</sup> DELATTRE et faites vos classes à Bourges.

Avec votre régiment, vous réalisez la libération de Royan, de l'Île d'Oléron et de la Pointe de Grave où la résistance d'un blockhaus allemand vous remémore des moments difficiles. Mais c'était la guerre.

La veille de l'armistice, le 7 mai 1945, vous célébrez la Fête de Jeanne d'Arc à Orléans libéré. Le lendemain, c'est la fin de la guerre. Vous êtes démobilisé en décembre 1945.

De ces années données à la France, vous ne souhaitez plus en parler ; d'ailleurs, vous n'en avez jamais parlé, ni à vos enfants, ni même à votre femme qui ne connaît pas tous vos faits d'armes.

C'est donc dans le respect de votre volonté que je n'en dirai pas plus et qu'au nom de la République Française, je vous prie de bien vouloir accepter toute notre reconnaissance, ainsi que ce diplôme d'honneur remis à tous les

combattants de l'armée française de la guerre 39-45.

Monsieur, recevez aujourd'hui notre respect, de nous tous réunis, pour votre courage. »

### M. Pierre HAMON

« Vous êtes né à VICQ le 17 mai 1919. Vous allez bientôt fêter vos 92 ans et vous êtes le doyen de notre village. À la déclaration de la guerre le 2 septembre 1939, vous avez 20 ans. Vous êtes du premier contingent de l'année 39 et vous êtes mobilisable.

Vous êtes donc appelé en octobre 1939 avec 4 autres camarades de VICQ. Vous faites vos classes au MANS et vos premières manœuvres à DONFRONT.

Affecté en février 1940 dans un fort sur la ligne Maginot, vous vivez votre baptême du feu sous les tirs de l'ennemi, mais la ligne tient bon. C'est pourquoi les Allemands décident de passer par la Belgique qui cède contre toutes attentes et votre régiment est pris à revers. Les canons de la ligne Maginot n'ont pas été prévus pour tirer vers la France. Avec tous les autres soldats, vous recevez l'ordre de quitter votre position pour tenter de vous replier vers le sud de la France, mais vous êtes fait prisonnier le 21 juin 1940.

Dans un premier temps, les Allemands

vous affectent au déminage des champs de mines tout au long de la frontière. Vous vivez quotidiennement des drames en voyant « sauter » vos camarades.

Puis, en 1941, on vous envoie en Rhénanie chez deux agriculteurs pour les aider aux travaux des fermes. Vous en gardez un bon souvenir car vous pouviez manger à votre faim.

En 1942, de part vos connaissances en maçonnerie, vous êtes affecté à un « bataillon volant » chargé de réparer rapidement les dégâts occasionnés par les bombardements des lignes de chemin de fer. Période difficile notamment à cause du froid et du manque de nourriture.

Fin 1942, vous tombez malade et faites une pleurésie. Hospitalisé, vous êtes réformé. Alors que vous êtes programmé pour être rapatrié par train sanitaire, vous laissez votre place à un plus malade que vous. Un autre train est prévu, mais l'évasion du G<sup>al</sup> GIRAUD conduit par repréailles à l'annulation de tous les trains sanitaires. Vous restez toute l'année 1943, malade et sans travail.

Fin 1943, on vous remet au travail, d'abord éboueur, puis dans une usine, mais en raison de votre état de santé, il vous faut un poste où vous pouvez travailler assis. Vous serez affecté comme assistant du maçon en charge de l'entretien de l'usine de 1944 jusqu'à avril 1945.

C'est dans cette dernière fonction que vous allez connaître le pire. En effet, suite au bombardement par les Américains de la ville située non loin, vous allez découvrir l'horreur des conséquences des bombes au phosphore. Après que la ville fut entièrement détruite, vous allez devoir, avec d'autres prisonniers, pendant des semaines, rentrer dans les abris pour en sortir des centaines de corps de tous les âges, pour les enterrer au bulldozer dans des fosses communes.

De ces scènes, vous ne pouvez pas

encore en parler, tant l'horreur était grande notamment devant les corps des enfants de quelques nationalités qu'ils soient.

Un bataillon de marocains est arrivé un matin d'avril 1945 pour vous libérer.



Vous direz : « Ce n'étaient pas des tendres ces gars là », mais cela n'a rien été à côté de la vengeance des Russes quand ils ont pu sortir de leur camp de prisonniers. Ils étaient submergés d'une haine incontrôlable à l'égard des soldats allemands faits prisonniers.

Vous êtes de retour en France le 23 avril 1945, et célébrez le premier 8 mai 1945 à VICQ dans votre village natal. Mais vous êtes malade de la tuberculose et vous allez devoir repartir en sanatorium pendant 4 ans et demi en Allemagne, maintenant occupée par l'armée française.

Ce n'est qu'en 1950, enfin de retour au pays, que vous allez rencontrer, à la fête de la Saint-Santin, Alice qui deviendra votre épouse en 1951.

Aujourd'hui, avec du recul, vous vous interrogez sur la nécessité de garder la

mémoire de toutes ces horreurs de la guerre pour prôner la paix, quand vous voyez qu'on se bat, parfois à mort, sur un stade de football.

De ces années terribles, vous ne souhaitez plus en parler non plus. Vous

comprenez mal ce que vient faire ce diplôme de la part d'un Etat qui ne vous verse pas l'intégralité du montant de votre pension pourtant voté par le gouvernement.

Toutefois, pour saluer la mémoire de tous ceux qui sont morts de cette guerre, vous avez accepté de venir devant nous tous réunis en ce jour de commémoration, pour entendre notre reconnaissance.

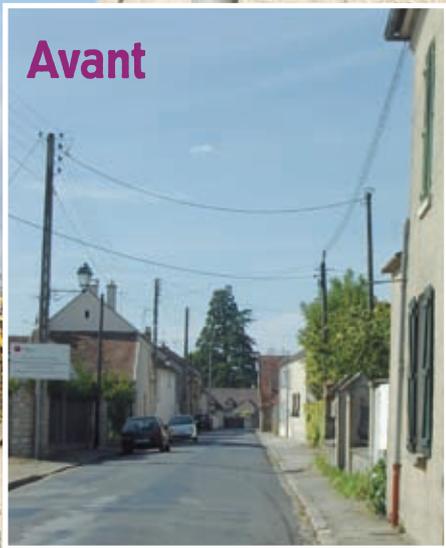
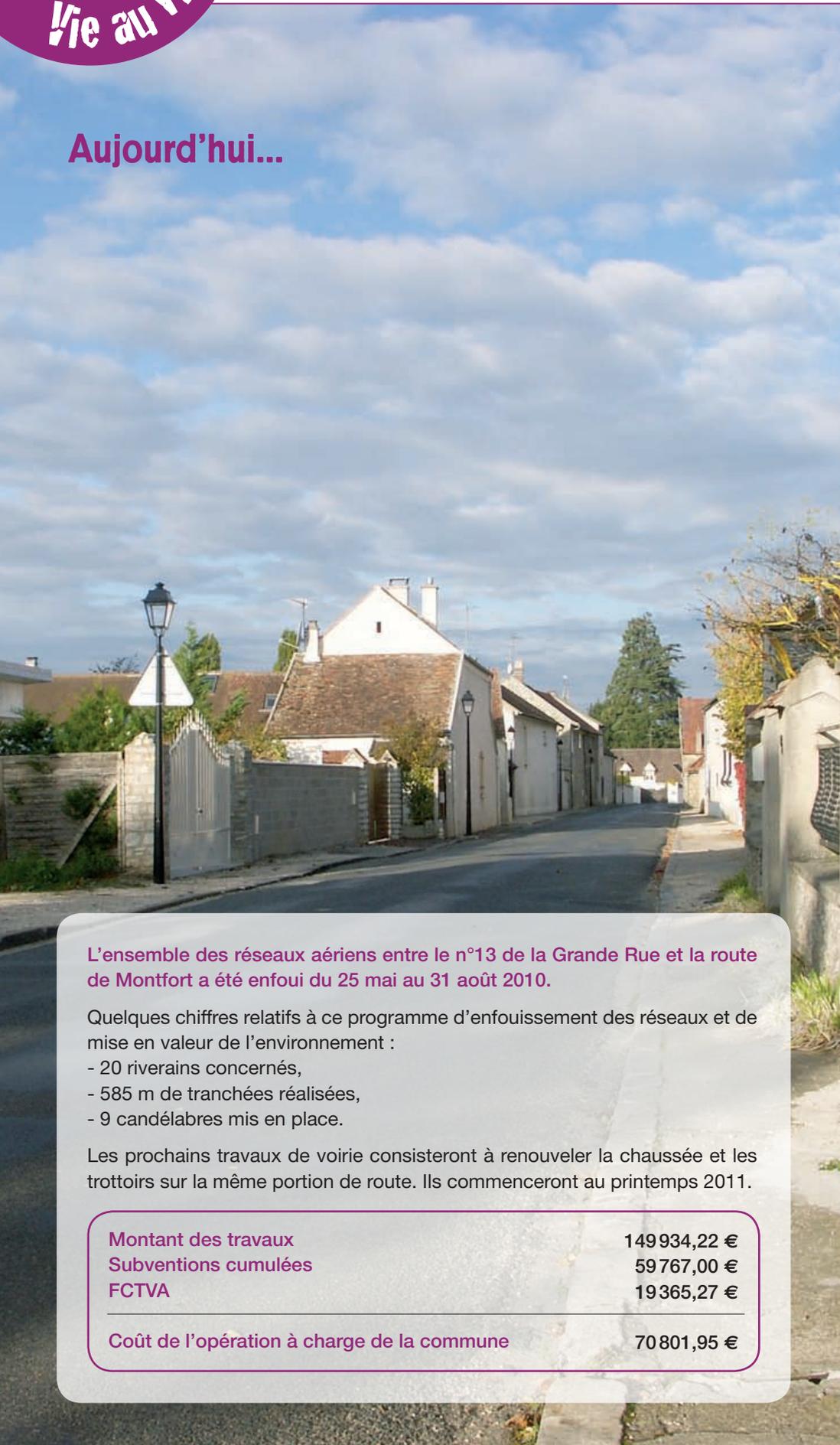
Au nom de la République Française, je vous prie de bien vouloir accepter ce diplôme d'honneur remis à tous les combattants de l'armée française de la guerre 39-45.

Monsieur, recevez ici notre respect de tous, pour votre courage. »

**Philippe Heurtevent**

# Travaux d'enfouissement des réseaux 2010

Aujourd'hui...



Avant



L'ensemble des réseaux aériens entre le n°13 de la Grande Rue et la route de Montfort a été enfoui du 25 mai au 31 août 2010.

Quelques chiffres relatifs à ce programme d'enfouissement des réseaux et de mise en valeur de l'environnement :

- 20 riverains concernés,
- 585 m de tranchées réalisées,
- 9 candélabres mis en place.

Les prochains travaux de voirie consisteront à renouveler la chaussée et les trottoirs sur la même portion de route. Ils commenceront au printemps 2011.

|  |              |
|--|--------------|
| Montant des travaux                        | 149 934,22 € |
| Subventions cumulées                       | 59 767,00 €  |
| FCTVA                                      | 19 365,27 €  |
| <hr/>                                      |              |
| Coût de l'opération à charge de la commune | 70 801,95 €  |



## Évolution du PLU

Après la rédaction du **Diagnostic**, la Commission Urbanisme s'est réunie plusieurs fois pour élaborer le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, qui est donc la deuxième étape avant la réglementation.

Le P.A.D.D. exprime le projet urbain que nous voulons pour notre village. Il définit une politique d'ensemble et précise les projets d'aménagement. Ce document fait partie intégrante du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** qui remplace le **Plan d'Occupation des Sols (POS)**.

Alors que le POS donnait une vision purement réglementaire de l'aménagement du territoire d'une commune en imposant des règles de construction, le PADD, lui, traduit des enjeux et un projet d'avenir. En cela, il est plus lisible pour chaque citoyen.

L'élaboration de notre futur PLU se trouve donc dans sa seconde phase. Elle consiste à fixer des objectifs et des orientations stratégiques, traduits dans le PADD. Ce document exprimera le projet de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme, à l'horizon 2020-2030.

Il devra être simple et concis, donnant une information globale aux habitants. Il ne sera pas directement opposable, mais l'ensemble des documents réglementaires devra être en cohérence avec ce PADD. Pour cela, la commission a travaillé sur un projet de PADD qui repose sur les deux principes suivants :

- Développer une politique modérée d'urbanisation en favorisant la densification du village, partout où cela est possible, et en protégeant au maximum les terres agricoles.
- Préserver le cadre de vie et le caractère rural de notre village par le maintien d'un équilibre entre espaces urbains, agricoles et naturels.

Il s'articule autour des thématiques principales énumérées ci-dessous :

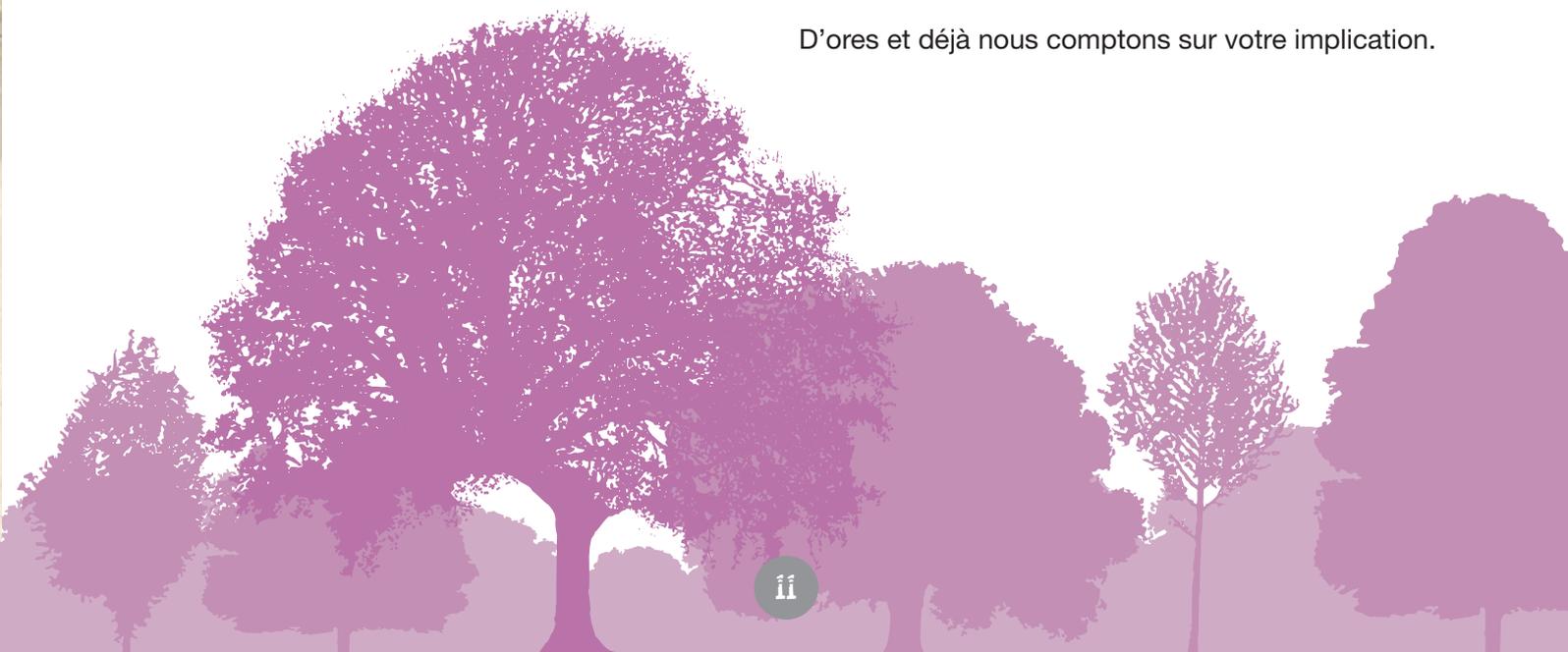
- Population et Habitat.
- Équipements publics.
- Déplacements et circulation.
- Paysage, milieu naturel, forêt, eau - Patrimoine - Environnement.
- Agriculture.
- Activités économiques.

Conformément à notre volonté de concertation, vous recevrez dans vos boîtes aux lettres avant le 15 décembre prochain le déploiement de chacun de ces thèmes proposé par la Commission Urbanisme.

Ce projet n'étant pas encore figé, vous serez invités, via un coupon réponse, à nous faire part de vos remarques et suggestions avant la **réunion publique de présentation qui aura lieu le samedi 22 janvier 2011 de 10h à 12h à la Salle des Fêtes**.

Vous avez également la possibilité de nous faire part de vos remarques en utilisant le blog à l'adresse suivante : <http://pluauteuil.unblog.fr>

D'ores et déjà nous comptons sur votre implication.



# Kermesse



Comme chaque année, la kermesse du village a été organisée fin juin, après la fête de fin d'année de l'école Sully.

À cette occasion, les élèves, les enseignantes ainsi que les parents d'élèves et la municipalité, ont pu rendre un hommage à M. Stéphane CHARPATEAU, le Directeur de l'école, muté pour la rentrée suivante dans son bordelais natal.

Après le spectacle des enfants, Monsieur le Maire entouré des membres de la commission « École – Enfance et Péri-scolaire », a remis à chacun des élèves du CM2 passant en 6<sup>ème</sup>, leur livre cadeau de fin d'études primaires.

Suite à l'apéritif offert par la Caisse des Écoles, tout le monde a pu se restaurer avec le déjeuner préparé par le Comité des Fêtes, avant de se distraire sur les nombreux stands tenus par les parents.

Une partie des profits de cette manifestation a été reversée à la coopérative scolaire.



# Théâtre

## « D » DAY

C'est une salle des fêtes comble qui a accueilli le samedi 25 septembre, la troupe de théâtre amateur de Renault Siège, pour une représentation écrite et mise en scène par Pierre AUFREY, intitulée « D » DAY.

Cette satire drôlissime autour des préparatifs du mariage a fait écho en chacun des spectateurs. En effet, qui n'a pas connu les aléas et le stress liés à l'organisation « *du plus beau jour de notre vie* » ? Les réactions familiales et amicales, les fournisseurs, le « *business* » dont chacun veut profiter aux maximum ont été ici mis en scène avec humour, dynamisme et originalité.

Les comédiens, sans se prendre au sérieux, ont assuré une prestation de qualité qui n'avait rien à envier à certains spectacles parisiens.

Un grand merci donc au « Cabaret Atraverscène » pour nous avoir offert cette soirée de rires et de détente.

Quand la passion des uns s'exerce pour le plaisir des autres, ce sont alors des moments de bien-être partagé et d'échange qui contribuent aux petits bonheurs de la vie.

La Municipalité, qui souhaite continuer à promouvoir l'animation culturelle à Auteuil-le-Roi, accueillera du 25 au 27 mars les rencontres théâtrales amateurs des Yvelines.

Nous vous invitons à y assister nombreux.



# Réouverture du Relais d'Auteuil



Le proverbe dit « inauguration sous la pluie, inauguration réussie ».

Le proverbe a dit vrai car en ce samedi 6 novembre 2010, vous avez été très nombreux à venir participer à la réouverture de notre commerce de proximité.

Ce ne sont pas quelques gouttes de pluie qui ont dissuadé les Auteuillois de venir découvrir la nouvelle salle du restaurant complètement refaite dans un style contemporain et une ambiance tamisée.

À 12h30, l'évènement battait son plein avec la présence des maires des communes avoisinantes, les représentants de nos différentes administrations, la presse ainsi que vous tous.

Ce n'est que passé 20h que nos nouveaux gérants, Edith et Jérôme PICHAFFROY, ont pu baisser les rideaux après cette journée de rencontre bien réussie.

Nous sommes heureux d'être accueillis à Auteuil-le-Roi, et avons reçu jusqu'alors un accueil très chaleureux de tous.

Originaires d'un petit village des Yvelines, nous sommes très attachés à cette qualité de vie. Aubin, notre fils, vient d'intégrer sa première année d'école, et il en est ravi.

Tous deux issus de l'hôtellerie-restauration, nous avons acquis notre expérience en Île-de-France et en Irlande au sein d'établissements de référence à la suite de nos études en école hôtelière.

Notre expérience nous guide plus vers la restauration et l'hôtellerie.

Samedi 6 novembre avait lieu l'inauguration à laquelle vous avez répondu présent et nous avons été ravis de recevoir toutes ces visites.

Nous vous communiquons les jours et horaires d'ouverture de nos services.

• **Épicerie, relais poste, pains et journaux** •

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
7h30 - 11h30 et 15h30 - 19h  
Samedi et dimanche : 8h - 12h  
Fermé le mercredi.

• **Restaurant et café** •

Lundi, jeudi et vendredi :  
7h30 - 15h30 et 19h - 23h  
Mardi : 7h30 - 15h30  
Samedi : 8h - 12h et 19h - 23h  
Dimanche : 8h - 15h30  
Fermé le mercredi.

• **Hôtel** •

5 chambres rénovées.



Nous remercions le Maire et le Conseil Municipal ainsi que la Chambre de Commerce qui nous ont aidés dans cette entreprise.

À bientôt  
Edith & Jérôme

**Le Relais d'Auteuil** : 01 30 88 50 72  
contact@lerelaisdauteuil.fr



## Pèlerinage Saint Sanctin

Le pèlerinage de la Saint Sanctin a eu lieu cette année le samedi 18 septembre 2010. C'est sous un agréable soleil de fin d'été que les pèlerins ont retrouvé avec joie le père Gérard VERHEYDE pour partager un goûter chaleureux sur la place du village près de l'église. Après cet agréable moment, les pèlerins se sont regroupés pour la procession, qui est partie de l'église Saint Éparche jusqu'à la chapelle de Saint Sanctin avec, en tête de cortège, les enfants qui portaient de jolis bouquets de fleurs. Les chants et les prières rythmaient le pas et se faisaient entendre de la rue de l'église au chemin de Saint Sanctin.



Cette manifestation populaire, qui rassemble chaque année de plus en plus de monde, permet à chaque pèlerin de demander protection à Saint Sanctin et à Saint Éparche en scandant des chants, des prières et des litanies sous le regard surpris, indifférent ou sympathique des autres villageois. Le long du parcours, le « spectacle » est celui d'une procession dense, pieuse, chantante, priante. Elle a fini son parcours dans le bois de Saint Sanctin où un autel magnifique, chargé de fleurs, avait été dressé à l'entrée de la chapelle.

C'est dans les bois et en fin de journée que le père Gérard VERHEYDE a dit la messe avec toute la solennité que requiert cet évènement devant de nombreux fidèles très attentifs. Après la fin de la cérémonie, un apéritif a été offert à tous.

## Un marché à Auteuil

M. Christian DEROUIN s'installe sur le parking de la mairie **chaque vendredi soir de 16 heures à 20 heures** pour vous proposer des fruits et légumes de saison issus de l'agriculture raisonnée et produits localement.



## Vide greniers



Après 9 ans d'interruption, le vide-grenier d'Auteuil-le-Roi organisé le 3 octobre 2010 a été un franc succès.

Plus de 50 stands étaient installés. La météo fût clémente. Deux structures gonflables pour les enfants ont été mises gracieusement à disposition par M. JONIEC, à qui nous renouvelons nos remerciements. Un stand de viennoiseries était tenu par les nouveaux gérants du Relais d'Auteuil qui ont eu la générosité de reverser l'intégralité de leur recette à la Caisse des Écoles. Nous leur témoignons également toute notre gratitude. Et surtout de nombreux visiteurs étaient présents.

Tous les bénéfices réalisés lors de cette journée (de l'ordre de 1 500 €) seront mis au profit des enfants de notre école dans le cadre d'activités pédagogiques.

La Caisse des Écoles, organisatrice de cet évènement, tient à remercier chaleureusement toutes les personnes et associations qui, grâce à leur don ou leur dévouement sans limite, ont permis de remettre à l'ordre du jour un évènement majeur pour la vie de notre commune.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus festive et, nous l'espérons, encore plus fructueuse.



Les bénévoles du vide grenier

## Rentrée de l'année scolaire 2010/2011



77 enfants ont repris le chemin de l'école Sully le 2 septembre dernier. Cet effectif a permis le maintien des 4 classes. Cette année, Mme Nathalie ULLIAC accueille les 26 élèves de maternelle regroupés en une même classe. Les 10 élèves de CP sont encadrés par Mme Gwenaëlle CHENILLEAU, notre nouvelle directrice, tandis que la classe des niveaux CE1 et CE2 compte 19 enfants sous la conduite de Mme Hélène SCHMUCK. Les plus grands, CM1-CM2, sont quant à eux 22 écoliers et ont comme institutrice Mme Anne-Hélène SANNIER.

### L'équipe pédagogique de cette nouvelle année

Mme G. Chenilleau



Mme N. Ulliac



Mme H. Schmuck



Mme A.H. Sannier



Mme D. Campion



Mme Gwenaëlle CHENILLEAU est notre nouvelle directrice depuis la rentrée. Elle avait passé une année à l'école Sully comme remplaçante du directeur en 2008/2009. Son attachement à l'école et son équipe l'a motivée à prendre en charge la direction de notre école et lui insuffler un nouvel élan.

Par ailleurs, mère de 4 enfants et voisine de notre commune, elle apprécie et connaît les spécificités de l'école rurale.

Cette année, elle enseigne en CP et GS en collaboration avec Mme Nathalie ULLIAC.

Sans oublier, Mme Danièle CAMPION qui assiste les institutrices.

### Restauration scolaire

Cette année, l'accueil est en moyenne de 55 enfants depuis la rentrée scolaire, soit un taux de fréquentation de 91,66 %, le nombre maximum de demi pensionnaires autorisé étant de 60.

Des menus à thèmes et des animations seront proposés aux enfants durant l'année. La prochaine aura lieu en mars et portera sur le trésor des abeilles : le miel, sans oublier d'ici là le repas de Noël.

## Sortie



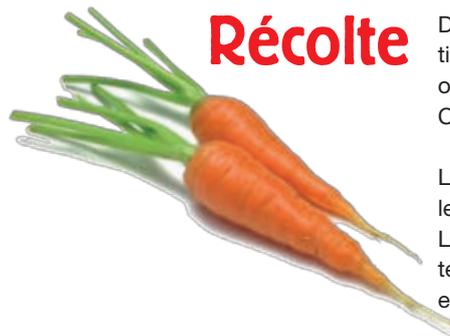
Jeudi 12 octobre, les élèves de maternelle et de CP ont fait leur traditionnelle sortie en forêt au bois Camille.

Sous un agréable soleil d'automne, ils ont profité de cette nature proche de chez eux et ont pu faire quelques récoltes (feuilles, châtaignes, glands) qu'ils ont ensuite exploitées en classe.

Cette sortie permet ainsi de faire prendre conscience aux enfants du rythme des saisons mais aussi de la richesse de leur environnement qu'on les incite à respecter.



## Récolte



Dans le cadre du projet d'école et de l'acquisition de compétences sur le vivant, les classes ont cultivé un potager avec l'aide de Pierre-César ROBINEAU l'année passé.

Les élèves ont récolté au mois de septembre le fruit de leur travail.

Les carottes, potirons, betteraves, pommes de terre et tomates ont fait la joie et la fierté des enfants.

## Nichoir à chouette effraie dans le clocher

Ce nichoir a été fabriqué par les enfants de l'école au printemps dernier et a été mis en place avec l'aide de l'association ATENA 78 (Terroir et Nature en Yvelines).

D'après l'expérience des 70 nichoirs de ce type posés dans les clochers de la région, il faut au minimum un an avant qu'un nouveau couple vienne s'y installer, et cela peut prendre jusqu'à trois ans, donc il va nous falloir patienter un peu...

Si vous apercevez une chouette entrer dans la lucarne à la verticale de la porte d'entrée de l'église, faites part de votre observation au secrétariat de la mairie.

Nous vous tiendrons informés de l'arrivée d'un couple d'effraies dans ce nichoir d'autant plus que les enfants de l'école seront invités à venir contrôler ce nichoir pour voir si celui-ci est habité ; je ne doute pas de leur capacité à relayer l'information tant la beauté de cet animal interpelle !





## Vendanges du coteau de Saint Sanctin 2 octobre 2010.

Une fois n'est pas coutume, la météo n'était pas très clémente pour ce jour de vendanges de notre vignoble.

Beaucoup de pluie le vendredi, temps maussade le samedi.

Après quelques travaux préparatifs (déplacement du pressoir, nettoyage des bacs à vendanger, retrait des filets de protection...), nous étions prêts pour la cueillette des raisins.

Cette année, nous avons eu recours à un souffleur afin de récolter des grappes bien sèches.

Après lecture du ban des vendanges par Etienne, petits et grands munis de leurs paniers et sécateurs se sont

répartis dans le vignoble pour récolter les précieuses grappes.

La vendange terminée, tout ce petit monde a regagné le parc de la mairie afin de procéder au pressage des raisins. La quantité de moût obtenu a été globalement satisfaisante compte tenu des conditions climatiques et de la mortalité de quelques ceps que nous nous efforçons de remplacer chaque année.

Au final, 405 litres de jus de raisin ont été mis en cuve pour vinification.

Le travail de cave pouvait commencer. Débourageage, ensemencement, suivi de la densité et de la température du moût, sont des étapes importantes dans le processus de vinification. Les analyses auprès du

laboratoire nous apporteront les précisions sur l'aboutissement de cette vinification.

Après cette journée bien remplie, nous pouvions en toute convivialité partager un repas campagnard, clôturant ainsi les vendanges 2010.

Saint Vincent n'a pas été oublié. Quelques enfants accompagnés de plus grands sont allés à l'église déposer le traditionnel petit panier de raisin au pied de la statue de notre Saint patron.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui, en mesure de leur disponibilité, ont contribué par leur dévouement et leur implication tout au long de cette saison à la réussite de cet événement.



## BFSA

### Boxe Française Savate Auteuilloise Tournoi annuel



Le samedi 29 mai 2010, départ d'Auteuil-le-Roi à 12h30 pour la participation au Tournoi Annuel Jeunes, organisé par la Fédération Départementale des Yvelines à Houilles de 14h à 20 heures.



10 Clubs y ont participé, 24 assauts de trois fois 1 minute 30. Pour la BFSA, quatre assauts dans les différentes catégories (âge, poids). Deux assauts féminins (Lydie 10 ans et demi, Mélanie 14 ans). Deux assauts masculins (Julien 15 ans, Lorick 14 ans).

Toutes deux ont emporté leur assaut sans problème à l'unanimité des arbitres et dans un très beau style. **Bravo à toutes les deux !**

Julien, malgré une jolie prestation, perd la demie finale. Lorick, lui, a fait comme les copines. **Bravo à tous.**

Après toutes ces émotions, le Club a reçu la coupe du troisième Club pour la participation et les résultats. **Bravo au Président !**

Quelle journée ! Un beau bilan, trois médailles et une coupe.

### La rentrée 2010

34 licences ont été délivrées cette année. Les adhérents habitent 19 communes alentours et viennent s'entraîner chaque mardi à partir de 18h à la salle des fêtes.

## CLA

### Rappel des moments forts 2010 du Club de Loisirs Auteuillois

L'Assemblée Générale a eu lieu le 20 janvier 2010, en présence de M. Jean-Michel FORTIER, Président d'honneur, de Mme Micheline BASTIER, Présidente, de M. Patrice PISSEAU, Vice-président, de Mme Odette TECLÉ, Trésorière. À l'unanimité, les comptes ont été approuvés.

La cotisation annuelle est restée à 17 euros.

Le 22 février, avec la société Bien Etre, nous avons organisé une journée Loto, à la salle des fêtes d'Auteuil.

Le 22 mars, nous avons fait notre repas annuel suivi d'une loterie : nous étions une quarantaine d'adhérents et amis.

Le 11 septembre 2010, le Club de Loisirs Auteuillois était présent à la salle des fêtes d'Auteuil-le-Roi.

Nous proposons chaque mardi après midi, à la maison des associations, de 15 heures à 18 heures, divers jeux de société (belote, scrabble ou tarots si amateurs).



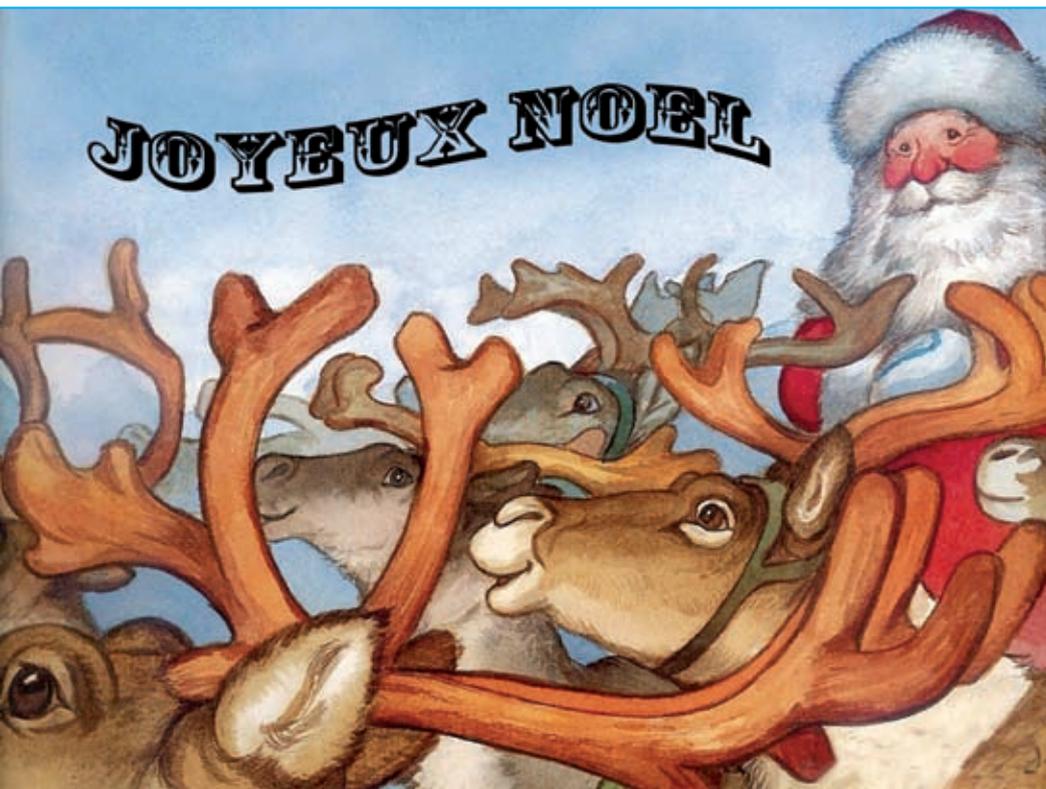
Vers 16h30 un goûter est offert par l'association ou par un de ses membres qui fête son anniversaire. Le tout dans une ambiance conviviale.

Venez, vous joindre à nous.

**Présidente : Micheline Bastier : 01 34 87 51 37**

**Vice-Président : Patrice Pisseau : 01 34 87 49 03**

**Trésorière : Odette Teclé : 01 34 87 54 68**



## Comité des fêtes

Une date importante pour tous, Petits et Grands, rendez-vous le samedi 11 décembre 2010 à 10 heures à la salle des Fêtes.

Pour Noël, Kakilembé vous attend dans l'univers magique des sons, à la découverte des instruments inspirés des traditions du Brésil, du Tibet, de l'Afrique, du Viêt-Nam, de l'Australie ou même d'autres planètes !!

Certains pourront même essayer de jouer, et qui sait, devenir musicien !

Je crois que le Père Noël viendra !

## L'oiseau lire



Le samedi 9 octobre 2010 a marqué le début d'une aventure : l'ouverture de la Bibliothèque d'Auteuil-le-Roi.

Merci aux différents acteurs de ce projet, à tous les donateurs, aux bénévoles qui ont participé de diverses façons à cette réalisation.

**L'aventure ne fait que commencer, nous comptons sur vous tous pour la poursuivre.**



Prénoms et noms des membres de cette nouvelle association de gauche à droite : Aurore Desclaux-Curnié, Marie Chavillon, Simone Depoux, Solange Marnat, Valérie Rutllant, Sylvie Meunier, Murielle Bonnet.

### Ouverture :

Mercredi de 14h à 17h

Samedi de 10h à 12h

Sur internet : <http://loiseaulire.unblog.fr>



## Les P'tites Frimousses

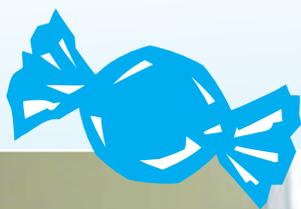
Une rentrée réussie pour les P'tites Frimousses puisque les inscriptions ont été au rendez-vous et nombreuses ! L'effectif quotidien est d'une trentaine d'enfants dont une dizaine en moyenne à l'étude.

Depuis début septembre, nous avons le plaisir d'accueillir Maryline CREIGNOU en renfort dans notre équipe pour la garderie. Nous lui souhaitons la bienvenue, son intégration aux Frimousses se déroule très bien.

Avec Nathalie ULLIAC (maîtresse en maternelle Petite et Moyenne Section à l'école d'Auteuil) pour l'étude, et Véronique LISTRAT bien-sûr, la Directrice des P'tites Frimousses, l'effectif d'encadrement est donc au complet pour cette année.

Avec un fonctionnement et une équipe rodée, les P'tites Frimousses sont une « affaire qui tourne » !

Et toujours le site des P'tites Frimousses sur internet pour les dernières nouvelles (attention, pas de « e » dans « ptites » !) : <http://lesptitesfrimousses.free.fr>



**Une partie des P'tites Frimousses : sages comme des images !**

# Forum Intercommunal des Associations

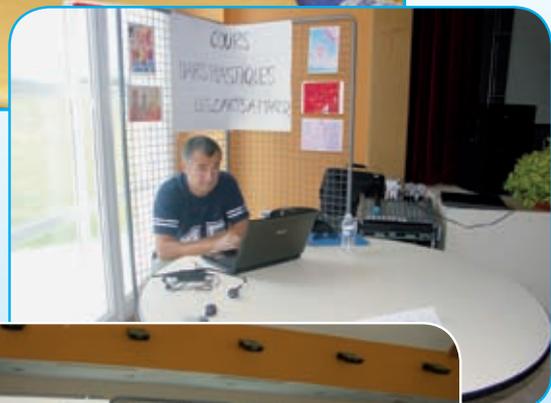
Samedi après-midi 11 septembre 2010 :  
Forum intercommunal à la Salle des Fêtes d'Auteuil le Roi.

Quel dynamisme associatif ! Une trentaine de stands présentant des activités sportives ou culturelles, animés par des bénévoles auteuillois, autouilletois, flexanvillois, mahieutins, marcasalucéens et marquois. Une après-midi rythmée par les démonstrations de danse de salon et de Capoiëra Brasil. Une manifestation clôturée par l'incontournable « Pot de l'Amitié » en présence des maires des communes avoisinantes.

Beaucoup de travail, mais la joie d'accueillir et d'aider, par l'organisation de ce Forum, tous ceux qui donnent de la vie à nos villages.



# ...Forum





## Repas des séniors du 16 octobre 2010



Cette année, le repas des seniors organisé par le CCAS, qui a eu lieu dans la salle des fêtes, a réuni plus de 80 personnes.

Les nouveaux gérants du « Relais d'Auteuil » ont préparé le repas dont la qualité a été appréciée de tous.

Comme l'année précédente, nos jeunes Auteuillois ont répondu présents pour assurer le service.

Nous félicitons les enfants de la garderie des « Ptites Frimousses » pour la réalisation des dessins qui ont orné les menus.

Un grand merci à tous ceux qui ont permis que ces moments d'échange soient une réussite.



 Banyuls Cornet blanc  
Bordeaux rouge grave Château Tréblac  
Champagne  
Evtan - Bidon

  
*Pineau des charentes, jus de fruits, soda  
Huîtres de l'île de Ré, canapés et fours chauds  
servis en buffet  
.....  
Tarte fine aux pommes et fete gras tiède  
.....  
Souris d'agneau rôti thym et romarin  
Gratin dauphinois et légumes croquants  
.....  
Aumonière croustillante au chèvre  
Mesclun et vinaigrette au miel de truffes  
.....  
Entremet Potre Caramel  
Sauce légère au caramel au beurre salé  
.....  
Café*



## Voyage en Baie de Somme

Le vendredi 7 mai, la Baie de Somme a été la destination du voyage annuel, organisé par le CCAS, pour les séniors. Départ en car pour les Auteuillois et quelques habitants d'Autouillet.



Au Crotoy, embarquement sur le Train à vapeur amoureusement restauré et entretenu par d'anciens cheminots nostalgiques : nous profitons de ces quelques moments de détente, de bonheur, de découverte d'une nature préservée. Arrivée à St Valéry : tout le monde descend, repas. Après-midi libre.

Le dépaysement est total : architecture aux mille visages, des maisons de pêcheurs aux villégiatures balnéaires, façades et volets arborant de vives couleurs, avancées en bois découpé, rocaillage, tourelles.

Promenade le long de la jetée, visite de la vieille ville, arrêt dans un café-galerie plein de charme au mobilier design (près de l'église), l'herbarium créé en 1996 par une association à l'emplacement même, où pendant des siècles, des religieuses ont cultivé les simples pour l'Hôtel Dieu, situé en face.

Le temps passe trop vite, il faut partir. Mais pour certains, il y a l'envie de revenir un week-end, de s'attarder plus longtemps.



## Rencontres théâtrales des Yvelines

Retenez dès maintenant ces dates :

du vendredi 25 mars au dimanche 27 mars 2011, se tiendront dans la Salle des Fêtes d'Auteuil-le-Roi les Rencontres théâtrales des Yvelines.

Cette manifestation est organisée par le CODATYV et le Comité Départemental des Yvelines de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur.

Des troupes venues de tout le département vous présenteront au cours du week-end quatre spectacles différents, pour tous les goûts et tous les âges.

Le programme détaillé vous sera communiqué en début d'année pour que vous puissiez réserver vos places pour les spectacles de votre choix, le vendredi en soirée, le samedi en matinée et en soirée, le dimanche en matinée.

De plus un spectacle sera présenté aux élèves des écoles d'Auteuil-le-Roi, d'Autouillet et de Saulx-Marchais le vendredi 25 mars de 15h à 16h.

Un « pass festival » au tarif particulièrement avantageux vous permettra même d'assister à tous les spectacles des Rencontres.

## Soirée Jazz

Le Comité des Fêtes vous invite le samedi 5 février 2011 à la Salle des Fêtes à venir écouter LES DIXIELAND SENIORS.



Daniel Péliissier 1<sup>er</sup> adjoint au Maire d'Auteuil-le-Roi est un homme passionné et très actif.

En dehors de sa passion pour notre village, il est également un passionné de musique classique qui est sa formation d'origine au conservatoire de clarinette mais également de jazz puisque, depuis son adolescence, il a fait partie de nombreuses formations de jazz traditionnel.

Il se produira pour notre plaisir avec les DIXIELAND SENIORS orchestre constitué de quelques talentueux polytechniciens de la promo 1945 qui ont décidé de reconstituer leur formation de jazz traditionnel pour le cinquantenaire de leur promo en 1995.

Leurs amis et de nombreux autres musiciens les ont poussés à poursuivre l'aventure.

Depuis, ils se produisent notamment le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois au Petit Journal Saint Michel, 71 boulevard Saint Michel 75005 Paris Réserve au tél : 01 43 26 28 59.

Le résultat est étonnant ! Véritable cocktail revigorant et jazzy « pur cru Nouvelle Orléans » (à consommer sans modération), le répertoire est bien sûr celui des années 1925. Venez les déguster ou plutôt les écouter, ils vous accueilleront en nœud pap' et bretelles rouges, avec une pincée d'humour et de bonne humeur ! Ils vous transmettront leur envie de jouer, de chanter et de danser ! Cure de rajeunissement garantie. Avec François Mayer (trombone), Daniel Pelissier (cornet-Sax Alto-clarinette 2-Scat), Gilbert Lévy (clarinette), Jacques Napoly (banjo), Sandrik de Davrichewy (piano), Marc Chevau-cherie (soubassophone).

**Les gnomes**, Wil Huygen (Auteur), Rien Poortvliet (Illustrations), Albin Michel. Voici un album ravissant pour petits et grands. Il présente « le petit peuple » en illustrations superbes, en textes malicieux. Comme dans une encyclopédie, nous découvrons l'histoire des Gnomes, leur habitat, leurs vêtements, leur nourriture, leurs jeux, leurs techniques...

Très subtilement, l'aspect éducatif n'est pas loin.

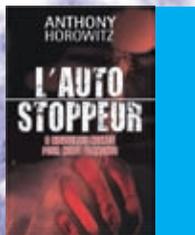
En fin d'ouvrage sont rassemblés plusieurs contes dont les gnomes sont les héros.

Il s'agit d'un album ancien qui vient d'être réédité, malheureusement en moyen format (17 cm x 21 cm).



**L'autostoppeur 9 nouvelles noires pour nuits blanches**, Anthony Horowitz, Hachette.

Voici des textes « plus adultes » que ceux contenus dans La photo qui tue (B.M. n° 111). Toujours beaucoup d'imagination de la part de l'auteur, des sujets originaux et des chutes... surprenantes. Pour la dernière nouvelle, gare à vous !



**Les Colombes du Roi-Soleil**, Tome 1 : Les comédiennes de M. Racine, Anne-Marie Desplat-Duc, Flammarion.

C'est en découvrant une exposition consacrée aux Demoiselles de Saint-Cyr que l'auteur a eu l'idée de ce premier roman. L'envie de poursuivre le destin des personnages, le succès, font qu'aujourd'hui, la série compte neuf volumes.

Mme de Maintenon, la dernière épouse de Louis XIV, accueille dans son école jusqu'à 250 jeunes filles d'origine noble : orphelines ou de familles ruinées. On distingue leur âge par la couleur des rubans qu'elles portent.

Qu'apprennent « les rubans jaunes » ? Que Racine a écrit une pièce pour elles. C'est l'effervescence chez les pensionnaires : les-quelles seront choisies pour jouer un rôle ?

Devant le Roi ! Cette série présente des romans historiques de qualité : le premier volume présente les personnages principaux, les suivants s'attachent à une jeune fille en particulier.

Un volume terminé, un seul souhait : lire le suivant !



**Magyk**, Tome 1, Angie Sage

Un roman d'Héroïc Fantasy qui met en scène un magicien peu talentueux, une petite fille trouvée dans la neige, une reine assassinée, une sorcière au grand coeur... dans des décors qui stimulent l'imagination. La construction rend ce roman plus attachant de chapitre en chapitre. Petit plus : le destin des personnages secondaires est présenté avec beaucoup d'humour à la fin du roman dans « Que sont-ils devenus ensuite ? »

On ne retrouve pas dans ce premier volume le talent du Pierre Bottero d'Ellana, (B. M. n° 107-6) mais ce divertissement est de qualité.



Cette année, les saisons semblent être conformes à ce que l'on a l'habitude de connaître dans notre région.

Nous avons pu admirer de magnifiques couleurs de feuillage jusque début novembre. Ceci a été dû au fait qu'il n'y a pas eu de gel intense ni de tempête, ce qui a laissé le temps à la nature de nous proposer ses meilleures couleurs avant la transition hivernale.

et n'hésiteront pas à se glisser vers l'extérieur si quelques rayons du soleil sont captables.

Les couleuvres (seul serpent local et inoffensif pour l'homme) se sont trouvées un abri en profondeur sous un tas de compost ou de pierres et ne sortiront pas avant mars à moins d'être dérangées.

Enfin, l'un des reptiles les plus curieux de notre entourage, qui ressemble à un ser-

pie (processus qui peut prendre plus d'une journée et qui engage sérieusement la survie des animaux).

Tenez en compte si vous découvrez un hérisson sous un tas de feuilles, une chauve-souris dans votre cave ou un loir sous un tas de bois, ceux-ci ne sont là que temporairement...

## *À la sainte Luce (13 décembre) le jour croît du saut d'une puce.*



Nous allons maintenant vers les deux mois les moins lumineux, la saison d'hivernation, car si la lumière est moins présente, la température chute aussi.

Les animaux comme les plantes, en cette saison difficile, se sont adaptés et rentrent dans leur période de dormance (pour le végétal) ou d'hivernation (pour les animaux). Certains animaux comme les reptiles vont donc s'enterrer pour laisser passer les rigueurs de l'hiver.

Faisons un détour vers les abris possibles de ces reptiles : les lézards des murailles, très présents dans notre village, vont se réfugier dans les anfractuosités des murs en pierre, ceux-ci auront de courtes phases de réveil les douces journées d'hiver

pent mais qui n'est en fait qu'un lézard sans patte, j'ai nommé l'orvet, devenu très rare sur notre commune et dans ses environs ; il a élu domicile pour l'hiver dans une souche ou sous un tas de bois ; lui aussi n'émergera pas avant le début du printemps.

Tous les animaux surpris pendant leur hibernation sont en état de léthargie. Si vous les dérangez, ils ne pourront réagir de manière appropriée car leur physiologie est trop ralentie, ils sont alors très vulnérables voir en danger de mort si ceux-ci sont de petite taille ; la dépense énergétique pour un réveil est colossale et ne peut se faire lors de gels intenses et si réveil il y a, il faudra s'alimenter et retomber en léthar-

**Travaux au potager :** bêcher les planches qui se libèrent, protéger avec de la paille ou des feuilles les légumes racines laissés en place.

**Vergers :** badigeonner les troncs et tailler les arbres à pépins et les arbustes à petits fruits sauf s'il gèle.

**Jardin :** bêcher les massifs libérés et apporter du compost, élaguer les arbres, prévoyez des nichoirs et rentrez les pots qui craignent le gel.

**Seule plante à fleurir en cette période :** l'hellébore ou rose de Noël.

## Lancement de la plateforme de covoiturage de Vélizy-Villacoublay.



Elle est destinée à réduire l'usage de la voiture individuelle et faciliter les trajets domicile-travail des 40000 salariés présents sur ce bassin d'emplois.

Ce site de covoiturage gratuit est ouvert au grand public.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

## Communiqué du SITERR

(Syndicat Intercommunal de Transport et d'Équipement de la Région de Rambouillet).

Des contrôles fréquents vont être faits sur toutes les lignes du réseau par les services de la Police et de la Gendarmerie.

Mise en service du système d'alerte des voyageurs empruntant les lignes du SITERR depuis le 15 novembre 2010.

Pour s'abonner, les voyageurs doivent accéder au site internet [http:// siterr.cityway.fr](http://siterr.cityway.fr)

L'accès peut se faire aussi par lien disponible sur le site internet des transporteurs opérant sur le réseau du SITERR.

Le Comité syndical a décidé d'assurer la gratuité des abonnements durant la première année.

## Horaires d'ouverture de la Mairie

### Mardi

14h00 - 19h00

### Jeudi et vendredi

14h00 - 17h00

### 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois

9h00 - 12h00

Tél. 01 34 87 43 15

Fax 01 34 87 58 08

### Site

[www.mairie-auteuil-le-roi.fr](http://www.mairie-auteuil-le-roi.fr)

### E-mail

[mairie.auteuil-le-roi@wanadoo.fr](mailto:mairie.auteuil-le-roi@wanadoo.fr)

## Renseignements utiles

- Appels d'urgence : 112
- Police Secours : 17
- Pompiers : 18
- Centre Hospitalier Versailles : 01 39 63 91 33
- Médecin de garde : 15
- Mairie : 01 34 87 43 15
- SNCF (Méré) : 01 39 20 23 10
- Vétérinaire Auteuil : 01 30 88 55 30
- Paroisse : 01 34 86 01 43
- Pompes Funèbres (Montfort) : 01 34 86 41 09
- Caisse Primaire Ass.Maladie : 36 46 ou 0820 904 102
- Marchés : Samedi matin : la Queue-Lez-Yvelines  
Dimanche matin : Montfort et Beynes

## État Civil

### Naissances

**Lou Moreau**

le 18 septembre 2010

**Mathieu Cagin**

le 21 septembre 2010

**Noam Dechaume**

le 21 octobre 2010

**Mathéo Pelleray**

le 25 octobre 2010

